



Communiqué CGT

Le réseau routier se dégrade, la sécurité routière recule Ca suffit !!!

Dans [un rapport intitulé « J'ai mal à ma route, quelles sont les routes les plus dégradées de France ? »](#), l'association 40 millions d'automobilistes a recensé plus de 30 000 routes en très mauvais état. Elle dénonce la dégradation continue du réseau à cause notamment d'une baisse de 27% par an, depuis 2011, des crédits accordés pour l'entretien courant par l'État et les collectivités. Elle appelle les pouvoirs publics à « assumer leur part de responsabilité » dans la sécurité routière, sachant que 47% des accidents sont liés aux infrastructures. Elle réclame notamment une mission parlementaire sur l'état du réseau routier et l'urgence d'entretenir le patrimoine routier.

Ce rapport valide ce que la CGT ne cesse de dénoncer sur le terrain et auprès des instances ministérielles sur le manque de moyens octroyés au service public pour l'entretien du patrimoine routier de France.

Assurer un meilleur entretien préventif et curatif des routes nécessite des moyens financiers supplémentaires et des services renforcés chargés de l'entretien et de l'exploitation pour assurer leurs missions de service public.

Depuis de nombreuses années, le choix de favoriser l'externalisation des missions d'entretien aux entreprises privées du BTP n'a fait que diminuer la capacité opérationnelle des services d'entretien et engendrer des coûts bien plus importants !

En diminuant le budget du ministère des Transports ainsi que les dotations aux collectivités territoriales, les gouvernements successifs ont fait un choix politique de régression des moyens alloués à l'entretien du patrimoine routier.

Le scandale durera-t-il encore longtemps ?

- d'un côté, le réseau routier national concédé aux Sociétés Concessionnaires d'Autoroutes privées (SCA qui additionnent les cadeaux des plans de relance autoroutiers), entretenu grâce à la manne financière des péages. Ces SCA génèrent des dividendes exorbitants pour leurs actionnaires. Elles ne redistribuent qu'une infime partie de leurs profits vers l'entretien global du réseau routier et pour le développement d'autres modes de transports (fluvial, ferroviaire,...) moins émetteurs de gaz à effet de serre.

- de l'autre côté : un réseau routier national non concédé se dégradant rapidement et un réseau territorial (départements et communes) prenant le même chemin faute de moyens.

Le ministère du Budget vient d'annuler par un décret, un montant de crédit de 8.285M€ du budget général, dont 6.639M€ sur le programme « infrastructures et services de transports ».

Comment comprendre, dans ces conditions, que l'État renonce à ses engagements financiers alors que le Directeur Général des infrastructures du Ministère reconnaît devant l'Assemblée Nationale ne plus avoir les moyens d'entretenir le patrimoine routier !?

Pourtant, le gouvernement s'entête à privatiser le bien public routier au nom de l'austérité budgétaire plutôt que de s'engager vers une renationalisation qui permettrait de retrouver une maîtrise totalement publique et de dégager des moyens financiers pour entretenir le patrimoine routier.

L'État doit cesser de brader le patrimoine et d'entraîner le service public vers la spirale du déclin. Ceci au mépris des agents publics qui vivent une dégradation importante de leurs conditions de travail (y compris au péril de leur vie) et de la sécurité des usagers de la route.

La solution existe ! Un véritable service public routier !

La CGT revendique une maîtrise publique du réseau routier. La route n'est pas une marchandise, c'est un service public qui doit répondre aux besoins de la population, au développement économique et à l'aménagement du territoire.

Montreuil, le 15 novembre 2016